

Présents :

CN Paimpol : Alain Le Breton – Didier Thomas	SR Perros : Yann Colin – Alain Declochez
SNSQP : Christophe Laurence	LCC : Pierre Yves Bernard – Alan Richard
YCVA : Philippe Mevel- Gwen Le Cam – Philippe Lena	Cn St Cast : Arnaud Fautrat
YC La godille : Didier Corfec – Christophe Guillebon	
CDV : Pierre Le Boucher , Yvon Furet , Anne Marie Le Buhan	

Bilan du Trophée Habitable :

- Nombre de régates programmées : 20 (5 par bassin)
- Nombre de régates courues : 14
 - Reste 1 régates au calendrier
 - 5 annulations (participation insuffisante ou mauvaise météo)
- Nombre de bateaux classés au niveau départemental : 98

Nombre de bateaux classés par bassin en 2018

	Bassin Trégor	Bassin Paimpol	Bassin St Briec	Bassin Côte d'Emeraude	Total
Grande Course	15	8	22	11	56
Course	8	18	14	12	52
Total	23	26	36	23	108

Evolution nombre de bateaux classés depuis 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de bateaux classés	129	138	121	120	116	83	128	108

En 2016 : passage de 13 régates à 7 régates.

En 2017 : 4 bassins X 5 régates

En 2018 : 4 bassins X 5 régates (dont plusieurs annulations)

Le constat est le même depuis plusieurs années, le manque de participation sur les régates est dû au vieillissement de la population et au non-renouvellement des licenciés.

Le problème du prix des licences est évoqué, le coût est trop élevé pour des régatiers occasionnels. Certains propriétaires de bateaux ont du mal à constituer un équipage.

Pierre Le Boucher expose brièvement le projet de la fédération sur le prix des licences en 2020 qui ne va pas du tout dans le sens de la baisse. Une réunion de travail doit avoir lieu à la fédération prochainement, où il souhaite faire remonter les avis des clubs sur le coût actuel déjà trop élevé.

Un constat est fait au cours de la discussion :

- Plusieurs clubs habitables nous font part du nombre de plus en plus important de bateaux présents dans la catégorie Rallye (parcours sans classement) lors des régates organisées.
- Plusieurs clubs affiliés organisent des Rallyes.
- Un certain nombre de régates sont organisées l'été par des clubs affiliés mais pas toujours déclarées dans le calendrier.
- Les régates avec regroupement de classes mobilisent également plus de bateaux.

Une consultation du nombre de licenciés « habitable » sur le site fédéral permet de constater une baisse importante en 8 ans (-222) dans le département alors que durant la même période, le nombre global de licenciés à l'année est quasiment stable :

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nbre licences	834	784	837	766	737	705	658	646	612

La finale 2018 le 17-18 novembre à St Cast

Ci-dessous la liste des skippers sélectionnés, en cas de désistement nous prenons le 2nd.

Trégor

14-15/07/2018 Le tour des 7 îles -trophée Schmidt- SR Perros

- Classement Ailes Marines – grande course : **BARRAL Arnaud - SR PERROS**
- Classement CCI 22 – course : **MADEC Herve SR PERROS = désistement**
 - 2^e : Yann COLIN SR PERROS

Paimpol/Bréhat

24-25-26/08/2018 Les lilas blancs -Loguivy CC

- Classement Ailes Marines – grande course : **NADAUD Frederic SR PERROS**
- Classement CCI 22 – course : **RICHARD Alan LOGUIVY CANOT CLUB**

Baie de St Brieuc

9/09/2018 Grand prix de la baie de st brieuc – YC La godille

- Classement Ailes Marines – grande course : **PEYSSON Clément POLE NAUTI SUD GOELO**
- Classement CCI 22 – course : **LE GUEVEL Yvon LOGUIVY CANOT CLUB**

Côte d'Emeraude/Rance

13-14/10/2018 Régate d'automne – CN St Cast

- Classement Ailes Marines – grande course : **Corentin Kieffier CN St Cast**
- Classement CCI 22 – course : **Eric Mazodier CN St Cast**

La finale concerne la catégorie course et grande course. Le club met à disposition 4 bateaux J80, le CDV complétant la flotte avec ses 2 J80 si nécessaire.

Chaque bateau sera composé d'un équipage de 4 ou 5 personnes. Tous les bateaux se rencontreront sur l'eau.

Cette année la finale aura lieu sur 2 jours, une demande est faite auprès d'Arnaud Fautrat, pour les équipages les plus éloignés si il y a une possibilité d'hébergement à moindre frais à proximité (logement ou bateaux). Arnaud regarde ce qu'il peut faire et fait passer les infos sinon les équipages devront trouver par eux-mêmes.

Projets et Calendrier :

Le SNSQP et le CN Paimpol ne savent pas s'ils organiseront des régates en 2019, cela doit se discuter très prochainement au sein de leur conseil d'administration.

Pour le moment le projet de calendrier se constitue comme ceci :

Le Trégor :

- 21-22 avril La demeure Océane -SR Perros
- 8-9-10 juin : Trégor Léon – SR Perros/YC Trébeurden
- 06 juillet Solo Duo nauti-breiz
- 17-18 Aout : le tour des 7 îles -trophée schmidt– SR Perros
- 14-15 sept : Trophée le Junter - Bretagne Marine– SR Perros

Paimpol Bréhat

- 8-9-10 juin Régate inter-entreprise APOC – Loguivy CC
Régate SNSM – CN Paimpol (?)
trophée Norisko – CN Paimpol (?)
- 24-25 Aout: les lilas blanc -Loguivy CC
les pieds gelés – CN Paimpol (?)

Baie de St Brieuc :

- 30 mai – 1-2 juin : les 3 jours d'armor -YC val andré
Hell's Rock – SNSQP (?)
les 40 milles de Dahouet – YC Val andré
Grand prix de la baie de st brieuc – YC La godille
Duo d'armor – SNSQP/YC val André

Côte d'Emeraude Rance

- 10-11-12 mai : Grand prix de St Cast
- 22-23 juin : régates des Zèbres – SNB St malo
- 10 Aout : Régate SNSM – Cn St Cast
- 06 Aout : La Juvamine – YC St jacut
- 12-13 octobre : Régate d'automne – CN St Cast

La formule de 2018 est conservée, les régates sélectives seront déterminées prochainement, une fois que nous aurons connaissance des réponses de certains clubs concernant l'organisation ou non des régates, ainsi que des dates non-connues à ce jour.

Une finale sera ensuite organisée. Dossier à suivre

Le règlement et le calendrier seront prêts pour l'assemblée générale et la remise des prix qui aura lieu le samedi 02 février à la Maison des Sports.

Partenariats :

Ailes Marines maintient son partenariat, la CCI qui a divisé par 2 son aide en 2018 n'est pas certaine de son maintien en 2019.

Tarif d'inscriptions des régates :

Une question est posée au sujet du tarif des inscriptions aux régates afin de savoir comment fonctionnent les clubs. Certains sont sur un tarif d'inscription au week end (comme les 3 jours d'Armor avec des frais liés au port de jersey inclus dans le tarif régate) d'autres sont sur un tarif d'inscription par personne et non par bateau : 10€/jour/personne.

Point sur le dossier « jeunes »

Les 2 J80 ne sont plus sous convention, un appel à projet vient d'être lancé auprès des clubs :

Les principaux critères d'affectation sont les suivants:

- Réunir un budget permettant de couvrir les frais suivants pour le club :
 - L'assurance des bateaux
 - Le coût des places de port
 - Le levage et stockage des bateaux
 - L'entretien des bateaux
 - Le déplacement des bateaux
 - L'inscription aux régates/stages
 - Et bien sûr respecter la réglementation notamment sur les déplacements et le levage des bateaux (permis E, compétence de levage,)
- Réaliser le programme sportif relié à la série concernée
- Naviguer avec un équipage du département* (licences dans un club Costarmoricain) .
- Le parcours sportif de l'équipage devra correspondre au niveau requis pour réaliser le programme défini. (CV nautique fourni)

Les dossiers de candidatures sont à envoyer au CDV avant le 9 novembre 2018

Calendrier : prochaine commission Habitable au printemps prochain.